

FICHE PROJET AGRICULTURE URBAINE

L'agriculture urbaine prend des formes multiples, au service de fonctions très diverses. Cette série de portraits présente des exemples de fermes urbaines professionnelles franciliennes. Ces fiches sont destinées aux porteurs de projets pour apporter une vue d'ensemble des principales caractéristiques et des dimensions à prendre en compte pour la mise en œuvre d'un projet d'agriculture urbaine.

CHAMPERCHÉ

Installée dans un ancien parking réhabilité à Sartrouville (78), Champerché propose une production maraichère ultra-locale et diversifiée, tout en valorisant des espaces délaissés et en créant des emplois non délocalisables dans le quartier. Ce modèle d'agriculture verticale permet d'atteindre une productivité plus importante au mètre carré, sans engrais chimiques ni pesticides. L'entreprise a l'ambition d'essaimer d'autres fermes urbaines en région Parisienne.



PROFIL

PORTEURS DE PROJET

L'entreprise Champerché a été créée en 2017 par Antoine Fuyet et ses deux frères associés Guillaume et Julien

EXPÉRIENCE ET FORMATION

Antoine Fuyet est ingénieur spécialisé en énergie et dans les problématiques environnementales, diplômé depuis 2017 de l'UPMC. Après deux ans à travailler dans l'optimisation des systèmes de dépollution du SCR (Selective Catalytic Reduction) chez PSA Groupe, il a pour ambition d'apporter ses compétences au service de l'agriculture

RÉALISATIONS

Un premier prototype de ferme urbaine de 42 m² mis en place en 2017 dans les locaux de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (Paris 16e)

LOCALISATION DE LA FERME

Cité des Andes, Sartrouville (78)

CONTEXTE D'IMPLANTATION

Lauréat de l'appel à projets de l'ANRU Quartiers Fertiles, la ferme urbaine est installée en sous-sol d'un immeuble HLM en plein cœur d'un quartier en renouvellement urbain

NATURE DU FONCIER

Parking souterrain désaffecté

ZONAGE PLU

Zone UC (zone urbaine mixte)

TYPE DE PROJET

Agriculture verticale, ferme indoor en sous-sol

MONTAGE JURIDIQUE ET FONCIER

STATUT JURIDIQUE

Champerché SAS

ANNÉE DE CREATION

2017

PROPRIÉTÉ DU FONCIER

1001 Vies Habitat (bailleur social)

CONTRAT DE MISE À DISPOSITION DU FONCIER

Bail commercial, de 12 ans

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES / RÉGLEMENTAIRES

Dépôt d'un permis de construire et d'une demande autorisation d'exploiter

MODÈLE ÉCONOMIQUE

ACTIVITÉS

PRODUCTION AGRICOLE

Aromatiques, micro-pousses, jeunes pousses, fleurs comestibles, fruits et légumes

SERVICES

Prestations de conseil pour les porteurs de projet de fermes urbaines ou de réhabilitation de friches.

AUTRES ACTIVITÉS

Expérimentations et recherche en agronomie pour développer la gamme de fruits et légumes ; Démarche R&D en continue en vue d'améliorer l'ensemble des processus de production.

SOURCES DE REVENU

- Production de la ferme : 90 %
- Autre : 10 %

ASPECTS FINANCIERS

BUDGET D'INSTALLATION

3,000,000 €

FINANCEMENTS D'INVESTISSEMENT

Une levée de fonds de 3,5 millions d'euro auprès de Paris Business Angels, Karot Capital, et le Crédit Mutuel ; Des subventions via le dispositif Innov'Up de la Région Île-de-France et Bpifrance, et le programme Quartiers Fertiles de l'ANRU ; Campagne de financement participatif BlueBees.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

2017

Création de l'entreprise et lancement d'un premier prototype de ferme urbaine

2019

Installation d'un premier prototype de ferme urbaine bioaponique à Paris (sur 42 m²)

2020

Lauréat de l'appel à projets Quartiers Fertiles pour la conception et la construction de la seconde ferme à Sartrouville

2021

Aménagement des locaux à Sartrouville et lancement de la production

2024

Prochaines levées de fonds pour ouvrir 2 fermes de grandes envergures dès 2025

PRODUCTION AGRICOLE

SURFACE

1300m² dont 700m² de cultures

ETP DÉDIÉ À L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION

30 salariés représentant 22 ETP et des postes de CEO, directeur R&D, ingénieur R&D, agriculteur urbain, technicien horticole, chargé de relations publiques, responsable opérationnel, commerciale.

TYPES DE PRODUCTION

Plus de 100 variétés d'aromates, micro-pousses, jeunes pousses, fleurs comestibles, fruits et légumes

SUPPORTS ET TECHNIQUES DE CULTURE

Culture en bioaponie, à l'aide d'une solution nutritive organique et biologique et de substrats inertes où poussent les racines des plantes, et d'un éclairage artificiel LED à faible consommation d'énergie.



CONDITIONS DE PRODUCTION

La production est réalisée hors-sol, sans engrais chimiques ni pesticides dans un environnement contrôlé. L'éclairage artificiel avec des LED à faible consommation d'énergie permet de reproduire la photopériode naturelle optimale pour la plupart des plantes, c'est-à-dire entre 10 et 18 heures de lumière par jour. Les caractéristiques du sous-sol produit un environnement adapté à ce modèle d'agriculture verticale en termes de résilience thermique.

Les salles de culture sont des environnements automatisés où plusieurs paramètres tels que le cycle d'irrigation, le pH, la solution nutritive dans l'eau, la lumière et le cycle de ventilation peuvent être personnalisés selon les cultures. Cela permet de créer des conditions variées pour chaque plante, afin qu'elle puisse croître et conserver une valeur nutritionnelle maximale sans dépendre des conditions météorologiques extérieures comme en agriculture traditionnelle. Les salles sont équipées de capteurs intelligents qui surveillent en permanence les différents paramètres du climat et des cultures à l'intérieur des bibliothèques de culture. En cas de défaillance, le système de gestion génère des alertes automatisées, permettant de remédier à toute défaillance avant que le cycle de croissance des plantes ne soit affecté.

MATÉRIEL AGRICOLE ET ÉQUIPEMENTS

Des systèmes de rayonnages mobiles Compactus® de Bruynzeel ; des LED horticoles basse consommation ; système de ventilation performant (VMC double flux) ; une chambre fraîche (entre 6° et 10°C).



CAPACITÉ DE PRODUCTION

L'exploitation peut théoriquement produire 30 Tonnes/an, mais cela dépend des variétés cultivées (variation de poids).

- En 2021 = 1,4 Tonnes
- En 2022 = 9,5 Tonnes
- En 2023 = 5 Tonnes + 1,7 million de fleurs comestibles (moins de poids, mais plus de rentabilité)

MESURES À VOCATION ÉCOLOGIQUE

Le système de culture en circuit fermé permet une économie de la ressource en eau (estimée à 90%) ; Introduction d'insectes auxiliaires pour favoriser la pollinisation naturelle et lutter contre les ravageurs ; Approvisionnement d'engrais organiques produits en France en priorité ; La livraison est assurée en interne par l'entreprise avec des véhicules électriques, afin de limiter la pollution liée au transport ; Les déchets verts sont valorisés via des lombricomposteurs et l'engrais produit est réinjecté dans le système bioaponique (économie circulaire).

ANALYSE DE CYCLE DE VIE

L'entreprise a réalisé une évaluation des impacts environnementaux en partenariat avec Greenly. Cela a permis de comparer l'empreinte carbone de sa production par rapport aux produits importés ou hors-saison. Les résultats sont disponibles sur le site internet de l'entreprise :

www.champerche.fr/acv

COMMERCIALISATION

MODE DE COMMERCIALISATION

Vente directe et circuit court. La livraison se fait uniquement dans un rayon de 30 kilomètres autour de la ferme urbaine dans le but de garantir une distribution locale.

CLIENTS

Les clients sont à 80% des CHR (Cafés, Hotels, Restaurants), en plus de quelques grossistes, grandes et moyenne surfaces.

CALENDRIER DES VENTES

Toute l'année.

LABELS

Champerché est agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), et a également été labellisée jeune entreprise innovante (JEI) en 2019.

La production est labellisée « Produit en Île-de-France » et certifiée « Haute Valeur Environnementale » niveau 3 – une des premières exploitations hors-sol de France à être certifiée HVE - ce dernier permettant de répondre aux marchés publics pour la restauration collective.

A savoir : Bien qu'exempte d'engrais et de pesticides chimiques, une production cultivée en bioaponie ne peut être labellisée agriculture biologique compte tenu de la loi européenne concernant les cultures hors sol.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

FACTEURS DE RÉUSSITE

Le modèle de réhabilitation des espaces délaissés proposé par Champerché est particulièrement adapté à la valorisation d'anciens parkings en sous-sol et représente une complexité technique moindre que d'autres solutions d'aménagement.

Livraison à proximité peu de temps après récolte permet de garantir une fraîcheur des produits et de sélectionner des variétés pour leur goût et non plus pour leur résistance au transport.

Choix de produits à haute valeur ajoutée et adaptation de la gamme de produits au travers des échanges réguliers avec les clients.

DIFFICULTÉS

Le développement des activités agricoles en milieu urbain à travers ce modèle de ferme verticale pour lequel il n'existe pas de régime juridique spécifique induit un certain flou réglementaire par rapport aux autorisations d'urbanisation et l'accès aux aides agricoles.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Installation de deux nouvelles fermes urbaines en 2024, dont un projet lauréat de la 5^e édition de l'appel à projets Parisculteurs en 2023.

Développer les partenariats avec les collectivités et les agriculteurs pour installer des nouveaux lieux de production et des nouveaux partenariats commerciaux pour diversifier les circuits de distribution.

ÉCOSYSTEME

ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'entreprise a été accompagnée par les associations PIVOD (aide à la création d'entreprise) et France Active (garantie de prêt bancaire).

PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, mairie de Sartrouville, 1001 Vies Habitat (bailleur social), Bpifrance, France Active, Paris Business Angels (réseau d'investissement et d'accompagnement de startups), Région Île-de-France (Île-de-France Terre de saveurs), ANRU (Quartiers Fertiles).

Champerché est membre d'Agroalia, club régional des jeunes entreprises de la FoodTech à initiative de la CCI Paris Ile-de-France visant à soutenir leur développement économique.



COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE CHAMPERCHÉ

Site internet : www.champerche.fr

Contact : contacteznous@champerche.fr

Clément Delhomme, Chargé de relations publiques
06.95.62.79.24 / clement.delhomme@champerche.fr

Instagram : [@champerche](https://www.instagram.com/champerche)

LinkedIn / Facebook : [Champerché](https://www.facebook.com/Champerché)

Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France - Pôle agriculture urbaine

Découvrez notre offre d'accompagnement et nos ressources utiles pour vos projets d'agriculture urbaine : <https://idf.chambre-agriculture.fr/produire-innover/agriculture-urbaine/>

CONTACT : Tara BUSHE, Conseillère agriculture urbaine tara.bushe@idf.chambagri.fr 07 54 38 92 79